

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

LE 28 FÉVRIER 2024

Nombre de Bureaulers :	Le vingt-huit février deux mille vingt-quatre à 18 heures 00,
en exercice..... 18	Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 22 février 2024 et par affichage du 22 février 2024, s'est réuni à la Salle des commissions, sous la présidence de Monsieur Luc STREHAIANO , Président.
présents..... 14	
procurations..... 2	
absents 4	

*Réforme des règles de publicité : Suppression du compte rendu des séances et création de la liste des délibérations.
 « Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du Bureau communautaire.
 Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Bureau Communautaire, sera affichée et publiée sur le site internet de la communauté, dans les 7 jours suivant le Bureau communautaire. »*

ADMINISTRATION GENERALE :

Délibération n° 1	Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 06 Décembre 2023	Adoptée à l'unanimité.
-------------------	---	------------------------

COMMANDE PUBLIQUE :

Délibération n° 2	Conclusion d'un avenant n° 1 au marché n° AO_2022-36 portant sur l'acquisition de titres restaurant pour les agents de la communauté d'agglomération	Adoptée à l'unanimité.
-------------------	--	------------------------

VOIRIE ET PARC DE STATIONNEMENT :

Délibération n° 3	Signature d'une convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Bouffémont pour les travaux de voirie de la rue François Mitterrand	Adoptée à l'unanimité.
-------------------	--	------------------------

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

Délibération n° 4	Renouvellement de l'adhésion à BRUITPARIF pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité.
-------------------	---	------------------------

Délibération n° 5	Versement d'une subvention à l'ADVOCNAR - Année 2024	Adoptée à l'unanimité.
-------------------	--	------------------------

FINANCES :

Délibération n° 6	Attribution d'une subvention à IDFM Radio pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité.
-------------------	---	------------------------

Signé électroniquement par
Le Président
Luc STREHAIANO



Le 2 mars 2024